



Comité technique du 04 juillet 2017

En ouverture de ce CTSD, les représentants du personnel CGT ont lu une [déclaration préalable](#) pointant l'hypocrisie de l'administration : d'un côté une surdité manifeste aux besoins des agents et un mépris des instances qui les représentent, de l'autre, une coûteuse opération « Bien être au travail » qui va mobiliser beaucoup de monde sans pour autant satisfaire aux exigences de [l'accord fonction publique sur les RPS](#) dont la CGT était signataire (octobre 2013).

I. Transfert de l'activité viticulture du bureau de Toulouse-Portet vers le service de la viticulture de Gaillac

Comme on pouvait s'y attendre les échanges qui ont eu lieu sur le point à l'ordre du jour, à savoir le transfert de l'activité viticulture du bureau de Toulouse-Portet vers le service de la viticulture de Gaillac, ont été les mêmes que ceux de la dernière séance.

Le disque était rayé, la sinistre chanson revenant en boucle : minimisation de l'activité viti de Portet, gains de productivité attendus, notamment sur les contrôles, qui deviennent une variable d'ajustement du volume de travail en OP/CO. « Les contrôles seront plus ciblés, plus pertinents, blablabla... ». Ont-ils prévu la livraison d'appareils de visée longue portée ? De notre côté, nous défendons la proximité des corps de contrôle du terrain, seul gage d'efficacité et de permanence de l'exercice du pouvoir régalién.

Nous avons fait le choix au SNAD-CGT de ne pas participer à un débat stérile, car nous estimions avoir suffisamment développé et argumenté sur le sujet le 23 juin.

Les documents ne changent pas, le discours de l'Administration non plus !

Tout naturellement nous avons émis un avis défavorables à ce projet avec les mêmes explications de vote.

II. Questions diverses

Il est prévu un véhicule supplémentaire aux services Viticulture et Recette Interrégionale (enfin !).

Le problème des gilets pare-balles féminin porte-plaque a été abordé. Il n'y a pas de possibilité d'en doter les personnels féminin. Mais, après insistance, ils vont quand même se « renseigner ». Est-ce que ce serait faire du mauvais esprit que de dire que nous connaissons par avance la réponse ?

Concernant la formation au PM HK à Bourg-Madame, 8 agents vont être habilités et cette formation qui semble avoir donné satisfaction et va être étendue à Perpignan et au Perthuis (pas avant la fin d'année, début 2018). Le déploiement du HK sur Bourg-Madame sera effective à partir d'octobre. Nous resterons attentifs sur les conditions de mise en service de cette arme, qui doit reposer sur une doctrine d'emploi alliant sécurité et pragmatisme.

Nous avons fait remonter les difficultés que nous allons rencontrer avec la mise en place de l'expérimentation de l'achat de billet de train avec CHORUS-DT. La DI a bien insisté sur le côté expérimental de cette nouveauté et invite les agents à faire remonter toute difficulté rencontrée dans sa mise en œuvre.

Le SNAD-CGT avait saisi le DI, avant le CTSD, sur deux sujets : la dotation des boissons chaudes et les problèmes rencontrés par les agents de la branche AG-CO à pouvoir bénéficier dans leur service d'un droit à délai de route (en dehors des plages horaires d'ouverture du bureau) lors des déplacements pour formation professionnelle.

Les boissons chaudes : La note datant de 1969, le DI ne veut plus la mettre en application, alors qu'elle l'a été sans discontinuer depuis cette date. Une première dans le petit monde de la douane et un avant-goût de l'inversion de la hiérarchie des normes : un DI abroge une note DG !!!

Donc il n'y aura plus de prise en charge financière de la part de l'administration pour les boissons chaudes... Au prétexte qu'une dotation en bouteilles isothermes va arriver... Quand la DI veut faire des économies de bouts



de chandelles, elle le fait sur le dos de ses agents exposés à des conditions de travail que bien peu supporteraient. Pour nous c'est une honte de chipoter quelques dizaines d'euros à des agents qui sont par tous temps sur les routes exposés au soleil de plomb comme au froid. aucun !!! Prenez garde, messieurs les directeurs. Le Thermos-maître risque de faire monter les agents en température !

Les délais de route : la réponse du DI a été texto : « S'agissant des agents de la branche AG-CO de la DI d'Occitanie, je vous informe que la durée du trajet effectuée en dehors des heures d'ouverture du service auquel ils appartiennent, ouvre droit à une récupération horaire équivalente ». Ce qui met un point sur quelques « I » !

Nous avons demandé des précisions concernant la situation de nos 2 collègues de Mende, Il semblerait que la situation du détachement à la DDFIP 48 s'éclaircit. Nous restons toujours vigilants sur le suivi de ce dossier.

Les représentants du personnel ont fait remonter les besoins des unités surveillance de véhicules avec un coffre plus grand.

Nous avons questionné le DI sur l'éventualité de l'ouverture d'un PPF sur l'aérodrome de Francazal et son impact sur l'activité de la BSI de Frouzins. Le DR de Toulouse nous a répondu que le sujet n'était plus d'actualité. La préfecture a pris acte de l'avis défavorable de la douane concernant la prise en charge d'un éventuel PPF.



Info SNAD : nous avons retrouvé le livre de chevet du DI de Bordeaux !

Nous avons demandé au DI s'il était en mesure de nous présenter le bilan FP 2016 de l'ancienne DR Midi Pyrénées, car la DI de Bordeaux n'a pas repris ces agents dans son propre bilan ce qui est pour nous une faute. Ceci témoigne d'un grand désintérêt pour les agents et pour ces questions de formation qui sont pourtant cruciales à l'heure des grand chambardements. La DI nous a précisé ne pas être dans l'instant en mesure de le faire, mais nous a assuré qu'elle essaierait de produire un bilan à partir des données extraites de CLAF.

Enfin le DI nous annonce le début des travaux à la direction dès l'automne 2017.

Bulletin de contact et d'adhésion

Je souhaite :

Prendre contact

Me syndiquer

Signature :

Nom :

Service :

Indice :

Adresse

Prénom :

Téléphone contact :

Mail :

Ville :

Bulletin à renvoyer à :

DI et DR de Montpellier : Laurence GRANGE, 06.27.86.26.20 (tazlolo34@yahoo.fr)

DR Toulouse et DNSCE : Thierry BERGES, 34 avenue des Pyrénées, 31 270 Frouzins (thierry.berges@douane.finances.gouv.fr)

DR de Perpignan :

Noël CHANUDET, BSI PERPIGNAN, 3 avenue de Rome, 66031 Perpignan (noel.chanudet@douane.finances.gouv.fr) ;

Linda SAGUE, BSI LE PERTHUS, Plateforme autoroutière, 66480 Le Perthus (linda.thuillier@douane.finances.gouv.fr)

